



Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 3e
48 rue Mazenod, 1 rue Duphot, 150, 152, 154 rue Pierre Corneille

central téléphonique Sévigné

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69001242
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine industriel
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : central téléphonique

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999, AK, 83

Historique

Centrale téléphonique construit en 1950 et réalisé par Michel Roux-Spitz.
L'ensemble des bâtiments formant le Central SEVIGNE à LYON, doivent s'élever sur le terrain bordé par les rues P. Corneille, Duphot, Mazenod et Chaponnay.

Il doit abriter 4 services différents :

- 1°- Le bureau de poste
- 2°- Les services des Lignes à grande distance
- 3°- Les services de l'interurbain et de l'automatique
- 4°- Les services sociaux.

Les bâtiments prévus se répartissent en deux grandes ailes bordant les rues Chaponnay et Mazenod, sur 5 étages rez-de-chaussée, et 4 bâtiments transversaux sur les rues Pierre Corneille et Duphot, et sur cour.

Les étages hauts des ailes Chaponnay et Mazenod correspondent à deux étages des bâtiments transversaux qui contiennent les services annexes et les dépendances des services principaux qui se répartissent comme suit :

- 1) Aile Pierre Corneille : Bureau de Poste (seul service accessible au public.)
- 2) Aile rue Mazenod : Lignes à grande distance
- 3) Aile rue Chaponnay : Services de l'interurbain et automatique
- 4) Sur l'ensemble du bâtiment, au dernier étage : Services sociaux

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1950 (daté par source)

Description

L'ensemble du bâtiment est desservi par 7 grands escaliers accompagnés de monte-charge et d'ascenseurs. Le public n'a nulle part accès dans les étages et n'est admis qu'au bureau de poste, rue P. Corneille.

Description, de la construction et nature des matériaux.

Les fondations sont constituées par des puits bétonnés étendu à environ 7m.00 en contrebas du niveau des rues voisines.

Une ossature, en béton armé repose sur des puits qui sont reliés à leur partie haute par des chainages en béton armé.

Tous les planchers sont en béton armé, Ceux du bâtiment des lignes Souterraines reçoivent des surcharges de I.000 à I.500 Kgs. par m2, ce qui nécessite des retombées à grande hauteur pour les poutres principales ayant 13m, 30 de portée libre.

Les bâtiments sont couverts par des toitures terrasses régissant au même niveau. Une corniche sur les rues couronne ses bâtiments.

Ces toitures terrasses sont prévues avec l'isolation thermique nécessaire, ainsi que les protections normales du revêtement étanche.

Les façades sur les rues Mazenod, Pierre Corneille, Duphot et Chaponnay, sont revêtues de pierre :

- Soubassement en pierre dure de la région jusqu'aux appuis des baies du 1^{er} étages - Le bandeau saillant formant appuis des baies du 1^{er} ainsi que les allèges, et les appuis des fenêtres des étages sont également en pierre dure.

- Revêtement de la partie haute des façades, ainsi que les encadrements des baies des étages, en pierre mi-dure ravalée après pose.

Les façades sur cour ne reçoivent un enduit au mortier de ciment.

La corniche sur les rues reçoit un ravalement en pierre reconstituée.

- Les menuiseries extérieures sont en chêne : sur les rues, châssis à guillotine - sur cour fenêtres ouvrant à la française, avec parties latérales fixes dans les baies de grande largeur.

Toutes les baies sont munies de volets roulant en bois.

- Les portes des cages d'escaliers sont en chêne.

- L'entrée du bureau de poste sur la rue Pierre Corneille est constituée par une grille en fer forgé, munie de châssis vitrés par des glaces. Toutes les baies du rez-de-chaussée sur rue et sur cour sont barreaudées.

Les menuiseries intérieures sont en sapin, portes à réseau à double parement en contreplaqué.

Sols- Suivant utilisation des pièces, les sols seront en ciment ou carrelage à haute résistance dans les salles de machines, aux services du rez-de-chaussée. Les bureaux et services des étages recevront du parquet ou du Linoléum.

Les escaliers sont en béton armé, avec revêtement des marches et contremarches en ciment, avec incorporation de carborundum.

Les murs et cloisons, sauf dans quelques locaux enduits au ciment, reçoivent un enduit en plâtre sur repères.

Tous les plafonds sont enduits au plâtre sur repères.

Dans les W.C. et lavabos, les murs et cloisons reçoivent un revêtement en grès cérame, au droit des appareils.

Tous les murs sont peints à l'huile.

Les plafonds sont peints à la colle pour une partie des locaux, et pour l'autre, sont peints à l'huile.

Egouts et canalisations- Les chutes d'eaux pluviales, d'eaux ménagères et de W.C., sont en fonte salubre avec joints au plomb.

En sous-sol, les canalisations apparentes sont en même fonte et joints au plomb.

Les canalisations enterrées sont en ciment ou en grès avec les regards réglementaires extérieurs, avant les raccordements aux égouts.

Etant donné la faible profondeur des égouts, il est initialement prévu deux raccordements aux égouts : l'un sur la rue Mazenod, l'autre sur la rue Pierre Corneille.

Deux fosses de décantation sont prévues pour les chutes de W.C., avant les raccords aux égouts de la ville.

Tous les appareils de W.C. sont prévus avec réservoirs individuels de chasse. Un monte-charge est installé entre rez-de-chaussée et 1^{er} étage, dans le bâtiment sur rue Pierre Corneille pour le service du bureau de poste. Il est prévu une installation de chauffage central par eau chaude avec circulation par pompes, pour l'ensemble des bâtiments. L'installation d'électricité est également prévue.

D'autre part, l'installation d'éclairage pour l'ensemble des bâtiments, l'installation de la force nécessaire à l'équipement du Service des Lignes Souterraines.

(Dressé par l'ARCHITECTE en CHEF du Gouvernement soussigné, Premier Grand Prix de Rome

PARIS, le 15 Juin 1950.) sources : ACL : 1950 - 345W248 central téléphonique Sévigné, Michel Roux-Spitz, 1950

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

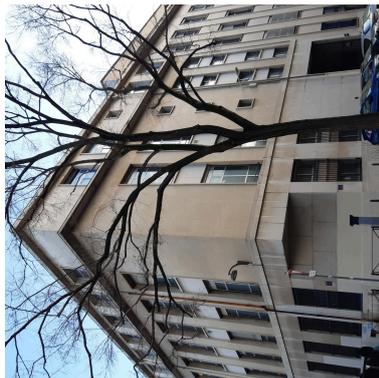
Documents d'archive

- **ACL : 1950 - central téléphonique Sévigné,**
ACL : 1950 - 345W248 central téléphonique Sévigné, Michel Roux-Spitz, 1950

Illustrations



Vue d'ensemble du bâtiment
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR84_20246901355NUCA



Central téléphonique
Sévigné : détail angle
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR84_20246901356NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation et synthèse du patrimoine industriel de la ville de Lyon (IA69001377) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Nadine Halitim-Dubois

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Vue d'ensemble du bâtiment

IVR84_20246901355NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Central téléphonique Sévigné : détail angle

IVR84_20246901356NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation